

***ASSOCIATION SPORTIVE ECOLE SAINT – NICOLAS***

Dans le cadre de l'animation sportive, il existe, au sein de l'Etablissement, une "école de sport". Elle est destinée à offrir à votre enfant, une activité volontaire, pratiquée en dehors du temps scolaire. Mais celle-ci n'a pas forcément pour objet la participation à des compétitions (sauf pour les sports collectifs).

Les élèves peuvent pratiquer une à deux activités parmi les suivantes :

**BASKET-BALL – ESCALADE (mur intra-muros) - FOOT-BALL en salle.**

**LA COTISATION ANNUELLE EST DE 90 Euros.**

**L'inscription à l'Association Sportive est possible tout au long de l'année.**

**Règlement en espèces ou par chèque à l'ordre de l'OGEC SAINT-NICOLAS.**

Plusieurs chèques sont acceptés, veuillez nous indiquer au dos la date de dépôt.

**Aucun remboursement ne sera possible en cas d'absence.**

**Préciser vos activités sur le coupon détachable.**

**UN CERTIFICAT MEDICAL EST OBLIGATOIRE.**

Pour toutes les activités, la tenue de sport appropriée est obligatoire, sinon les élèves seront refusés.

**DEBUT DES ACTIVITES : LUNDI 11 SEPTEMBRE 2006**

**PLANNING SPORTIF :**

**Veillez respecter les horaires proposés pour une bonne gestion des activités :**

<i>JOURS</i>	<i>HORAIRES</i>	<i>ACTIVITES</i>
LUNDI	17 h 15 à 18 h 15	BASKET-BALL
MARDI	17 h 15 à 18 h 15	FOOT-BALL en salle
JEUDI	17 h 15 à 18 h 15	ESCALADE

***TALON DETACHABLE, A RETOURNER LE PLUS TOT POSSIBLE, AU BUREAU DES SPORTS***

Je soussigné(e) Mr. Mme.....autorise mon enfant,

**NOM**.....**PRENOM**.....**CLASSE**.....

à faire partie de l'ASSOCIATION SPORTIVE et à y pratiquer la ou les activités suivantes :

1) ----- 2) -----

Le certificat médical est obligatoire le jour de l'inscription.

Fait à -----, le -----2006

Règlement ci-joint de ..... Euros

Signature des parents :